



## 9.8 Formulaire de remboursement des dépenses

Nom: \_\_\_\_\_ Chèque payable à: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_ Dates du déplacement: \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_ Destination: \_\_\_\_\_  
Prov./terr.: \_\_\_\_\_ But du déplacement: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_  
Courriel: \_\_\_\_\_

Veuillez indiquer les taxes séparément dans la colonne "Total des taxes" pour chaque dépense applicable.

Dates→						Total des Taxes	Total:
Voiture privée :	Nombre de km : Taux prov./territoire: Montant:						
Transport (train, autobus, avion):							
Taxi:							
Location de voiture:							
Essence:							
Stationnement:							
Hébergement :							
Repas:							
Déjeuner - jusqu'à 15\$/repas							
Diner - jusqu'à 25\$/repas							
Souper - jusqu'à 35\$/repas							
Autres dépenses (spécifier):							
NOTE: Les reçus sont requis et devront accompagner votre réclamation. Les montants seront remboursés jusqu'à un maximum des montants mentionnés ci-dessus.						Total :	

Signature du réclamant(e): \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

### Veuillez suivre les étapes suivantes pour remplir le formulaire

1. Téléchargez le formulaire sur votre ordinateur : Cliquez sur l'icône de téléchargement en haut à droite de la page web.
2. Ouvrir avec Adobe Acrobat Reader ([télécharger ici](#)) et saisissez toutes les informations dans le formulaire.
3. Ajoutez les reçus et tous les documents requis : Pour visualiser les reçus, cliquez sur l'icône sur le côté droit de la page.
4. Ajoutez votre signature : cliquez sur l'icône sur le côté gauche de la page.
5. Enregistrez le formulaire sur votre ordinateur : L'enregistrement après l'ajout de la signature verrouillera tous les champs et boutons.
6. Envoyez le formulaire au Conseil national: [inv-fac@ssvp.ca](mailto:inv-fac@ssvp.ca)

Pour usage administratif			
Code du compte :			
Montant :			
Signature/Date approuvé :			
Signature/Date émis :			



## Transport

Lorsque vous voyagez sur une distance considérable, la location d'un véhicule est plus rentable et est recommandée.

### Véhicule privé :

Tarifs provinciaux ou territoriaux pour les frais de déplacement :

Province ou territoire	Cents par kilomètre
Alberta	57,5
Colombie-Britannique	60,0
Île-du-Prince-Édouard	60,0
Manitoba	56,0
Nouveau-Brunswick	60,5
Nouvelle-Écosse	61,5
Nunavut	72,5
Ontario	63,0
Québec	60,5
Saskatchewan	56,5
Terre-Neuve-et-Labrador	63,0
Territoires du Nord-Ouest	72,0
Yukon	73,0

Source : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/organisation/a-propos-agence-revenu-canada-arc/directive-voyages-affaires/appendice-a-taux-kilometrage-arc-janvier-2025.html>